

Berne, le 10 juillet 1959.

Personnelle

Monsieur le Ministre Hans Schaffner,  
 Directeur de la Division du commerce  
 du Département fédéral de l'économie publique,  
Berne.

Monsieur le Ministre,

J'aurais désiré avoir un entretien avec vous au sujet de la préparation de la conférence des Ministres qui se tiendra à Stockholm le 20 juillet prochain. Votre bureau m'a fait savoir que vous étiez en vacances et que vous ne reviendriez à Berne qu'à la fin de la semaine prochaine. Je prendrai donc contact avec vos collaborateurs.

Je saisis cette occasion pour vous remercier des différents papiers que vous m'avez adressés à la fin du mois de juin. L'un d'eux, une note que vous avez envoyée le 25 juin à M. le Conseiller fédéral Holenstein, contient une indication inexacte que je tiens à rectifier. Vous y faites allusion à des doutes " an der Wichtigkeit der Bestrebungen der Sieben" que j'aurais exprimés. Je n'ai jamais éprouvé de doutes sur la nécessité pour les sept pays non membres du marché commun de chercher à réaliser une zone de libre échange. Comme la Délégation économique et financière du Conseil fédéral l'a admis unanimement, c'est pour le moment la seule voie à suivre pour espérer aboutir à une reprise des négociations en vue d'une association multilatérale à dix-sept.

En revanche, j'ai exprimé, au cours d'une séance du Conseil fédéral et dans un entretien téléphonique que j'ai eu avec le Professeur Bachmann, mon inquiétude de voir certaines personnalités, comme le Professeur Hallestein, M. Etzel, des Français, tous très attachés au marché commun et hostiles à une zone de libre échange



à dix-sept, se prononcer en faveur du projet des Sept, alors que d'autres personnalités, comme le Professeur Erhard, se montraient réservées à l'égard de ce projet. La position de H. Erhard a été entre temps précisée par les déclarations privées qu'il a faites à Zurich. De ces différents éléments, j'ai tiré la conclusion qu'on pouvait craindre qu'une fois la petite zone de libre échange créée, ceux qui s'opposent pour le moment à une association multilatérale n'expriment l'avis qu'il n'est pas urgent de reprendre des négociations puisque les pays restés en dehors du marché commun auraient pris les mesures qu'ils jugeaient nécessaires à la sauvegarde de leurs intérêts. Si cette éventualité devait se produire, l'objectif que nous poursuivons n'aurait pas été atteint et reculerait devant nous. Il faudrait donc se contenter de la petite zone de libre échange pendant un temps indéterminé.

Le rapport du 6 juillet que nous avons reçu de notre Ambassade à Bonn sur les conversations Pinay/Erhard du 3 juillet, qui se sont soldées par un échec, et en particulier les déclarations faites par H. Pinay, me paraissent confirmer que la crainte que j'ai exprimée est justifiée.

Cela ne signifie pas pour autant que nous devions renoncer à une petite zone de libre échange; au contraire. Le fait qu'elle semble devoir se réaliser a déjà eu des résultats positifs. On peut espérer que, si les Sept ont la patience nécessaire et ne montrent pas de signe de faiblesse, les alliés que nous avons dans les pays du marché commun et auxquels la "petite zone" fournira des arguments de poids, finiront par avoir raison de l'opposition française.

J'adresse une copie de cette lettre à Monsieur le Conseiller fédéral Hohenstein.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Max Petitpierre